



## LIGUE DE TIR DE FRANCHE COMTÉ

### PROCES VERBAL DE LA RÉUNION DU COMITÉ DIRECTEUR

**Le vendredi 09 février 2024 à 18h30**

**A l'hôtel Ibis Centre La City – Restaurant Le Régent  
1 avenue Louise Michel – 25000 Besançon**

Le vendredi 09 février 2024, à 18h30, les membres du Comité Directeur de la Ligue de Tir de Franche-Comté se sont réunis à l'Hôtel Ibis Centre La City à Besançon, sur convocation écrite (courriel) de la Secrétaire Générale, Mme Catherine DEMOLY.

Cette réunion est présidée par M. Jean VIEILLE-PETIT, Président de la Ligue Régionale de Tir de Franche-Comté

**Présents** : Jean VIEILLE-PETIT, Catherine DEMOLY, Michel HINTZY, Roland KELLER, Pascal MILLET, Mesut KARSILAYAN, Fernand PACHECO, Pierre VIVIER, Carlos DOS SANTOS, Éric METTEY.

**Excusés** : Jacques PRUNIAUX, Serge SUIF, Olivier ROUSSELET, Aline BLANC, Thierry BAUGEY, Bernadette PONTET, Jacques LAUNAY

Le Président ouvre la séance à 18h30 et, le quorum étant atteint, le Comité peut valablement délibérer sur l'ordre du jour tel que décrit sur la convocation adressée à l'ensemble de ses membres :

#### **1. Assemblée Générale du 10 novembre 2024 :**

Le restaurant Thierry Garny à Pirey a déjà été réservé, un acompte, versé par le trésorier. Le restaurant sera informé dans les derniers jours, du nombre de convives participant au déjeuner suivant l'AG.

Il se pourrait que cette AG ne soit pas électorale, au vu de l'organisation de l'AG fédérale (cf point 3).

Il faudra rapidement faire un appel à candidature pour le Comité Directeur car un certain nombre de membres actuels ont formulé le souhait de ne pas se représenter en fin de mandat. Un mail aux clubs sera envoyé pour lancer un appel à candidature pour renouveler le Comité Directeur.

#### **Proposition de menu retenue :**

**Entrée** : opéra de saumon fromage frais

**Plat** : fondant de volaille sauce jurassienne, petits légumes

**Dessert** : fondant au chocolat

## 2. Cérémonie de remise des récompenses :

Le restaurant Thierry Garny à Pirey a déjà été réservé, un acompte, versé par le trésorier.  
Le Comité Directeur se réunira le matin, suivi d'un déjeuner sur place avant la cérémonie.

## 3. Assemblée générale fédérale du 21 janvier 2024 à Châteauroux Déols :

Pour respecter la loi, l'assemblée électorale de la FFTir devrait avoir eu lieu avant le 31 décembre 2024. Il faudra donc l'avancer d'un mois (décembre au lieu de janvier habituellement). Les statuts proposés au vote lors de cette AG, ont été rejetés, notamment les points liés à la parité homme / femme. Il faudrait 42 postes à pourvoir dont 1 homme / 1 femme / 1 homme etc. sur la liste proposée (toujours pour respecter la loi). De plus, il s'avère que les Ligues ne respectent pas non plus la loi sur la mixité et la régionalisation (fusion de régions non appliquée).

Une fois les JOP passés, il faudra se mettre alors en conformité sur ces 2 points. Un vote électronique serait organisé où chaque Président de club pourrait choisir une liste pour la Présidence de la FFTir (ce ne seraient plus les porteurs de voix des ligues qui éliraient le Président fédéral).

Une nouvelle assemblée générale extraordinaire est prévue en avril pour essayer de faire acter par les votants les nouveaux statuts en vue de pouvoir se mettre en conformité avec la loi.

Une augmentation du tarif des licences a été votée pour la saison sportive 2025/2026 de 5€. Des dépenses sont programmées pour améliorer les équipements du CNTS (travaux pour les accès, le parking...) notamment pour les JOP 2024.

## 4. Questions diverses :

Les **garages** dont la ligue était locataire, ont été libérés. L'assurance des locaux peut donc désormais être résiliée et il faudrait mettre fin aux virements bancaires. Reste un groupe électrogène ainsi que des cibles arbalète match.

**Jacques PRUNIAUX**, médecin de Ligue, souhaite **démissionner** ; il propose la candidature d'un autre adhérent de son club, également médecin : Pierre-Etienne PERNOT. Le Comité accepte cette cooptation à l'unanimité.

**Homologations de stands** : un tableau de la FFTir a été édité pour vérifier les installations. Un calendrier de visite sera programmé cette année pour des contrôles en région.

**15 demandes de subventions** ont été sollicitées au titre des aides de la ligue, essentiellement pour l'achat de pistolets (10m).

Fernand Pacheco et Carlos Dos Santos sont responsables des **compétitions régionales** ; ils ne reçoivent pas les informations sur les jeunes tireurs participant aux stages carabines, les sélectionnés, leurs résultats en stage.

**Point sur les régionaux à Morez** : 369 tirs (mieux qu'en 2023).

Une doléance a été déposée concernant le stand de tir 50m de Lons le Saunier, qui n'est pas adapté aux personnes de grande taille (+ de 1,80m) car les tireurs sont gênés en hauteur par le pare-balle. Cette demande va être portée à connaissance du club car tout à fait justifiée et doit être corrigée.

Michel Hintzy évoque le sujet de la **pérennisation des avis verts** ; si le SIA est mis en place, les feuillets verts ne devraient plus être utiles donc plus à commander.

Roland Keller a constaté une différence de montant entre le bordereau ITAC de paiement et le virement envoyé par la FFTir.

L'ordre du jour étant épuisé, le Président clôt les débats et lève la séance à 20h30.

Fait à Besançon, le 09 février 2024

Le Président,

La Secrétaire Générale



Jean Vieille Petit  
Membre du Comité Directeur  
Président de la ligue de Franche-Comté



Jean VIEILLE-PETIT

Catherine DEMOLY